



Mairie
D'AUTOUILLET

A l'attention des Parents

CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET DE LOISIRS

ANNEE 2017-2018

Le centre d'accueil périscolaire fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 00, l'après-midi de 16 h 30 à 19 h 00, le mercredi après-midi de 13 h 30 à 19 h 00 pour les élèves de l'école élémentaire et le mercredi de 7 h 30 à 19 h 00 pour les élèves de maternelle si passage à la semaine des 4 jours.

Les enfants de l'école élémentaire seront pris en charge à la fin des cours à 16h30. Les enfants de maternelle seront eux pris en charge à l'arrivée du bus à Autouillet à 17h00.

Vous trouverez ci-dessous la tarification de la garderie périscolaire et du mercredi pour l'année scolaire 2017-2018. Les modalités sont les mêmes que l'an passé : c'est un engagement forfaitaire mensuel sur 10 mois, le contrat souscrit avec la Caisse d'Allocations Familiales étant renouvelé.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de ne pas revaloriser les tarifs du Centre d'accueil périscolaire et de loisirs.

Il a également maintenu le tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire d'Autouillet.

Chaque famille est tenue de fournir à la mairie, dès la rentrée scolaire, la feuille d'imposition sur les revenus 2016 pour le calcul du quotient familial ainsi que le n° d'allocataire de la C.A.F.

GARDERIE PERISCOLAIRE : forfait mensuel

Matin	MATERNELLE ET ELEMENTAIRE			Soir	MATERNELLE Prise en charge à l'arrivée du bus à 17h00			Soir	ELEMENTAIRE Prise en charge à la fin des cours à 16h30			
	1/2 h	1 h	1h30		1/2h Jusqu'à 17h30	1 h Jusqu'à 18h00	2 h Jusqu'à 19h00		1/2 h Jusqu'à 17h00	1 h Jusqu'à 17h30	2 h Jusqu'à 18h30	2h 30 Jusqu'à 19h00
QF 1	14,00 €	23,00 €	33,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	QF 1	14,00 €	28,00 €	39,00 €	48,00 €
QF 2	19,50 €	33,50 €	44,50 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	QF 2	19,50 €	39,00 €	50,00 €	56,00 €
QF 3	25,00 €	44,50 €	55,50 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	QF 3	25,00 €	50,00 €	61,00 €	67,00 €

GARDERIE PERISCOLAIRE du Mercredi après-midi ELEMENTAIRE

Engagement au mois et tarif mensuel. Goûter inclus

<u>QF 1</u>	48,00 €
<u>QF 2</u>	55,00 €
<u>QF 3</u>	60,00 €

GARDERIE PERISCOLAIRE du Mercredi MATERNELLE (si passage à la semaine des 4 jours)

Engagement au mois et tarif mensuel. Repas cantine 4,40 €/ repas. Goûter inclus

	MATIN	APRES-MIDI	JOURNEE
<u>QF 1</u>	42,00 €	48,00 €	68,00 €
<u>QF 2</u>	48,00 €	55,00 €	75,00 €
<u>QF 3</u>	50,00 €	60,00 €	80,00 €

TARIF DEGRESSIF

Pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie périscolaire et le centre du mercredi après-midi, mise en place d'un tarif dégressif :

- 10 % pour le 2^d enfant ;
- 15 % pour le 3^e enfant ;

TARIF EXTERIEUR ou OCCASIONNEL par Mercredi après accord de la Mairie

Engagement au mois et tarif mensuel. Repas cantine 4,40 € / repas. Goûter inclus

15,00 € / matin
20,00 € / après-midi
35,00 € / journée

QF 1 : inférieur à 10.000 € sans changement
QF 2 : de 10.000 à 19.000 € sans changement
QF 3 : supérieur à 19.000 € sans changement

Les goûters du soir et du mercredi après-midi sont compris, **sauf pour la tranche ½ H le soir de 16h30 à 17h00**. En cas de dépassement, la facturation sera établie suivant le forfait supérieur.

Nous demandons aux parents de respecter les horaires correspondant au forfait choisi pour l'accueil périscolaire et pour l'accueil de loisirs.

- Tout dépassement, même minime, donnera lieu à une facturation au forfait supérieur.
- Tout enfant récupéré de manière répétée après 19 H donnera lieu à une facturation d'un montant de 8 € par jour.

Vous trouverez ci-après le règlement intérieur ainsi que la feuille d'inscription aux services périscolaires et diverses attestations. Ces documents doivent être retournés à la Mairie pour le 5 juillet 2017.

A Autouillet, le 22 juin 2017

Le Maire,
Françoise LÉNARD